



**EQUIFAX**<sup>®</sup>

Rapport

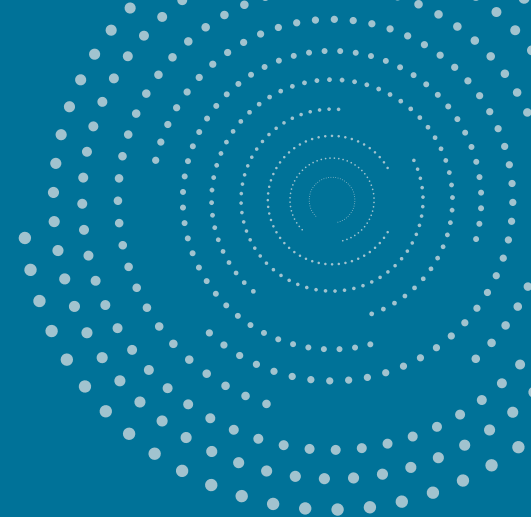
# La fraude de première partie augmente dans un contexte lié aux pressions économiques

S2 2025 | Pouls du marché sur les tendances en matière de fraude d'Equifax Canada

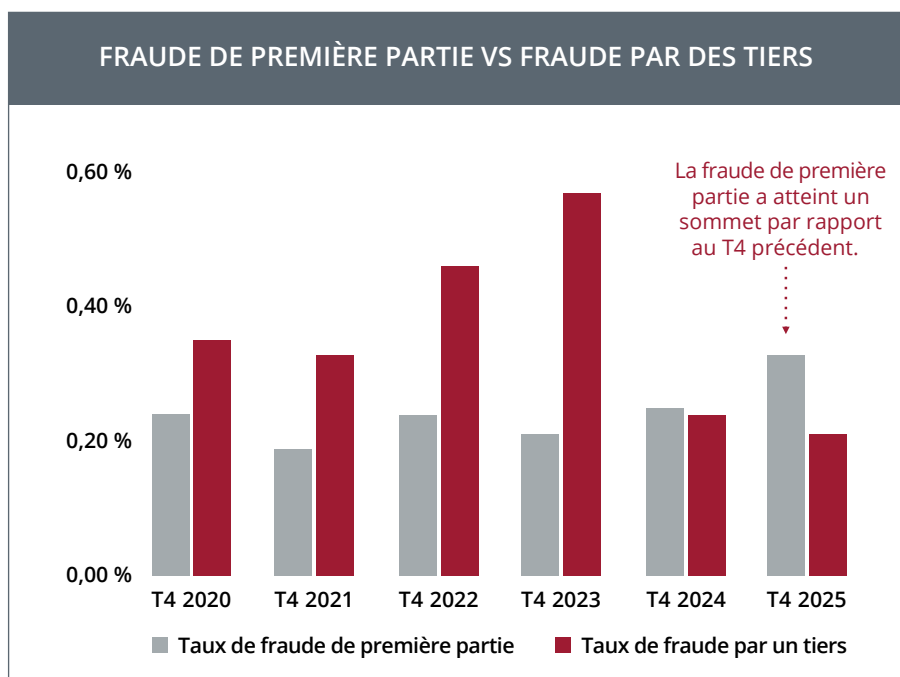
Avril 2026

Le contenu suivant a été créé par Equifax Canada à l'aide de ses renseignements exclusifs.

Le rapport Pouls du marché sur les tendances et les aperçus d'Equifax Canada du 2<sup>e</sup> semestre de 2025 révèle un changement troublant sur le plan de la fraude de première partie, qui survient lorsque des personnes font intentionnellement de fausses déclarations sur leurs propres renseignements financiers.



Les taux de fraude de première partie ont augmenté au Canada, grimant de 31 % en glissement annuel entre le T4 2024 et le T4 2025. Les taux étaient plus élevés chez les consommateurs de l'Ontario et de l'Alberta, ainsi que chez les jeunes dans l'ensemble du pays.



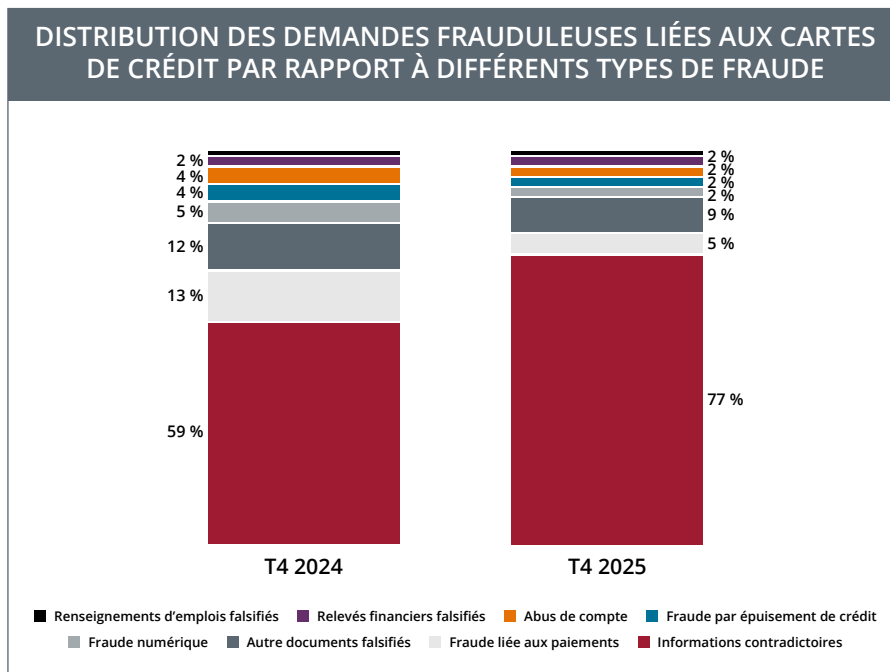
Source : Equifax Canada

Comme les indicateurs économiques montrent une pression persistante à la hausse liée au coût de la vie, les consommateurs vivent un stress accru sur le plan du crédit. Par conséquent, un plus grand nombre de demandeurs choisissent de falsifier des données financières pour obtenir du crédit, qui pourrait autrement être refusé.

# Cartes de crédit : Augmentation des fraudes de première partie

Une augmentation des fraudes de première partie liées aux cartes de crédit met en évidence un changement inquiétant dans le comportement des consommateurs, qui s’aligne étroitement à la hausse des taux d’arriérés dans le secteur. Alors que les attaques par des tiers représentent toujours la plus grande part de la fraude totale associée aux cartes de crédit, les taux de fraude de première partie ont presque doublé en glissement annuel, passant de 0,08 % au T4 2024 à 0,15 % au T4 2025.

Les informations divergentes (données contradictoires, incompatibles ou incohérentes fournies par un consommateur), qui pourraient être un indicateur d’activité frauduleuse, constituent désormais le principal type de fraude de première partie dans cette catégorie, passant de 59 % des cas de fraude de première partie au T4 2024 à un chiffre stupéfiant de 77 % au T4 2025. Pendant ce temps, des catégories comme la fraude liée aux paiements et la fraude numérique ont vu leur part de tous les cas de fraude de première partie chuter considérablement. La vague croissante de fraudes de première partie oblige les prêteurs à resserrer leurs stratégies liées au risque de crédit. Les pertes liées à la fraude relative au crédit demeurent un signal d’alarme important dans ce secteur, les régions comme l’Ontario présentant le plus grand risque, atteignant jusqu’à 123 millions de dollars.



Source : Equifax Canada

## Opérations bancaires et dépôts : Augmentation des données financières falsifiées

Reflétant les tendances observées dans le secteur des cartes de crédit, le secteur bancaire et des dépôts observe un virage prononcé vers le risque de fraude de première partie. Les attaques par des tiers ont chuté de 0,45 % au T4 2024 à 0,32 % au T4 2025, tandis que les fraudes par des tiers ont augmenté de 0,51 % à 0,68 %.

« Cette croissance des activités de fraude de première partie est une tendance qu'aucun prêteur ne peut se permettre d'ignorer », a déclaré Carl Davies, chef, fraude et identité, à Equifax Canada. « Et bien sûr, les attaques traditionnelles commises par des tiers demeurent également répandues. Une stratégie efficace en matière de prévention de la fraude doit s'attarder aux deux types de stratagème. »

Une analyse de cette activité de première partie montre une évolution dans la façon dont les demandes de crédit sont manipulées, souvent à l'aide de technologies de pointe. Les cas impliquant des informations financières falsifiées ont grimpé en flèche, passant de 1,5 % des cas de première partie au T4 2024 à 21 % au T4 2025. Au cours de la même période, l'abus de compte est passé de 14 % à 24 %, tandis que les fraudes plus traditionnelles liées aux paiements ont chuté de 42 % à 19 %. Cette tendance suggère qu'un nombre croissant de consommateurs exagèrent leur santé financière afin de conserver l'accès aux produits bancaires courants.

« La technologie basée sur l'IA est cruciale pour détecter les identités et les documents falsifiés », a ajouté M. Davies. « Les solutions qui s'appuient sur des technologies intelligentes sont désormais indispensables dans la lutte contre la fraude. »



## Prêts hypothécaires et prêts automobiles : Pertes cachées parmi des taux à la baisse

Contrairement aux produits de crédit non garantis, les secteurs comme l'automobile et les prêts hypothécaires ont connu un répit bien accueilli grâce à la baisse globale des taux de fraude liée aux demandes de crédit. La fraude automobile a diminué de 19,4 % en glissement annuel, passant de 0,31 % au T4 2025 à 0,25 % au T4 2024, alimentée par des baisses simultanées des attaques de première partie et par des tiers. Dans l'ensemble, les taux de fraude hypothécaire ont également chuté de 12,5 %, pour atteindre 0,28 %. Toutefois, avec la hausse des taux de fraude en Colombie-Britannique et au Québec, le secteur hypothécaire a connu des pics localisés dans des marchés historiquement dispendieux.

Malgré la baisse des taux de fraude liée aux demandes de crédit, l'impact sur les entreprises reste important en raison d'un volume considérable de pertes de crédit potentielles encore non constatées, cachées dans les portefeuilles existants. Sur le plan des arriérés de 90 jours et plus liés aux prêts hypothécaires, on estime que 216 M\$ en Ontario, 39 M\$ en Colombie-Britannique et 33 M\$ au Québec sont attribués à des pertes potentielles en lien avec la fraude. D'une manière similaire, les pertes liées à la fraude automobile relative au crédit représentent un risque potentiel de 72 M\$, avec des résultats très concentrés de 40 M\$ en Ontario et 13 M\$ au Québec. Les divergences démographiques continuent de jouer un rôle important : Le groupe d'âge des 26 à 45 ans (principalement les personnes de la génération Y et les personnes plus âgées de la génération Z) représente la majorité des demandes de prêts hypothécaires frauduleuses, et les consommateurs âgés de 35 ans et moins affichent la plus forte proportion des pertes liées à la fraude relative au crédit sur le plan de leurs soldes d'arriérés de 90 jours et plus dans le secteur automobile.



## Découvrez comment Equifax peut vous aider à réduire les risques liés à la fraude et à l'identité

FraudeQI<sup>MC</sup> d'Equifax Canada est une plateforme infonuagique de prévention de la fraude, alimentée par des analyses avancées et de riches sources de données. Elle offre une intégration simplifiée du processus de demandes de crédit des clients, et elle permet aux entreprises d'être mieux outillées pour atténuer le risque en temps réel et réduire les pertes futures liées à la fraude.

La plateforme tire parti de la puissance du consortium de l'Échange FraudeQI, le plus important échange de renseignements sur les fraudes connues au Canada, qui comprend des données multiseCTORIELLES sur la fraude provenant de banques, d'institutions financières, de télécommunications, du secteur automobile et d'autres organisations de premier plan. La plateforme bénéficie d'une expertise et d'une expérience de pointe, effectuant environ 30 millions d'évaluations pour les utilisateurs chaque année. Les plateformes de prévention de la fraude d'Equifax ont aidé les organisations à éviter des pertes annuelles estimées à 3 milliards de dollars.

Tirez parti du pouvoir de FraudeQI. Pour en apprendre davantage :

<https://www.equifax.ca/fr/entreprise/produit/fraudeqi>

## Communiquez avec un membre de l'équipe des conseils en prévention de la fraude pour en savoir plus sur la façon dont nous pouvons aider à réduire les pertes et les risques liés à la fraude.

### **Cherolle Prince**

Directrice, conseils en prévention de la fraude

[cherolle.prince@equifax.com](mailto:cherolle.prince@equifax.com)

### **Hussein Ezzat**

Conseiller principal, prévention de la fraude (région du Grand Toronto)

[hussein.ezzat@equifax.com](mailto:hussein.ezzat@equifax.com)

### **Muizz Jamil**

Conseiller, prévention de la fraude

[muizz.jamil@equifax.com](mailto:muizz.jamil@equifax.com)

### **Sophia Rodopoulos**

Conseillère en prévention de la fraude (région du Grand Toronto)

[s.rodopoulos@equifax.com](mailto:s.rodopoulos@equifax.com)

### **Patrick Wiltshire**

Conseiller, prévention de la fraude – paiements (Montréal)

[patrick.wiltshire@equifax.com](mailto:patrick.wiltshire@equifax.com)

## À propos d'Equifax

À Equifax (NYSE: EFX), nous croyons que les connaissances entraînent le progrès. En tant qu'entreprise mondiale de données, d'analyses et de technologies, nous jouons un rôle essentiel dans l'économie mondiale en aidant les institutions financières, les entreprises, les employeurs et les organismes gouvernementaux à prendre des décisions cruciales avec une confiance accrue. Notre combinaison unique de données différenciées, d'analyses et de technologies infonuagiques alimente des aperçus qui permettent aux gens de prendre des décisions qui les feront aller de l'avant. Ayant son siège social à Atlanta et soutenue par près de 15 000 employés dans le monde entier, Equifax exploite des activités ou possède des investissements dans 24 pays en Amérique du Nord, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique. Pour en savoir plus, visitez le site [Equifax.ca](https://www.equifax.ca).

© Equifax Canada Co., 2026. Tous droits réservés. Equifax et les marques Equifax utilisées aux présentes sont des marques déposées d'Equifax Inc. Tous les autres noms de produits et de sociétés mentionnés aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Ce rapport est fourni à titre informatif seulement. Il ne constitue pas un avis juridique et ne doit pas être utilisé ou interprété comme tel. Les renseignements sont fournis tels quels sans aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite. Equifax Canada ne sera en aucun cas tenue responsable envers vous ou toute autre personne de toute perte ou de tout dommage découlant de l'utilisation de la présente information par vous ou toute autre personne. Les personnes qui utilisent ces renseignements doivent consulter leur avocat pour obtenir des conseils juridiques.